Envoyé en préfecture le 12/11/2024
Reçu en préfecture le 12/11/2024
Publié le
ID : 085-218503019-20241107-5_071124-DE

Département de la Vendée
Commune de VENDRENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHLIPART Roseline, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Etaient présents : Roseline PHLIPART, Pascal LALLEMAND, Thierry PINEAU, Florence de CHABOT TRAMECOURT, Gérard GALLARD, Alain CHENOIR Rémi SEILLER, Mélanie PETITEAU, Patrice ROUSSELOT, Stéphane BARBARIT, Mélanie LOIZEAU, Sandra GODET, Valérie CHENU, Marie-Jeanne GODET, Clément RECROSIO, Séverine RIPOCHE, Yvon BOUDEAU
Excusées : Delphine MERLET, Sonia CHENOUARD

Date de convocation : 29 octobre 2024

M. Yvon BOUDEAU a été désigné secrétaire de séance

N°5/07.11.24

TARIFS MUNICIPAUX

Après étude et délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés le **CONSEIL MUNICIPAL** fixe les tarifs suivants, applicables à compter du 1er janvier 2025 :

LOCATION SALLES			
	VENDRENNES		**EXTÉRIEUR**
	Associations	**Particuliers**	
Salle multifonctions		(entreprises uniquement)	(entreprises uniquement)
½ journée	Gratuit	**50 €**	**50 €**
La journée	Gratuit	**100 €**	**100 €**
Salle terrain de foot (uniquement pour le 31/12)	---	**50 €**	---
Un chèque de caution de 250 € sera exigé à la remise des clés pour la salle au terrain de foot			

Complexe Vendrina							
	Vendrennes		Extérieur		Ménage	Vin d'honneur	Sépulture
	Journée	Week-end	Journée	Week-end			
Salle A	420 €	630 €	550 €	800 €	120 €	180 €	150 €
Salle B	200 €	290 €	310 €	450 €	80 €	80 €	50 €
Complexe Vendrina	700 €	1 000 €	940 €	1 330 €	180 €		
Office	80 €		80 €				

- Le chauffage et la sonorisation sont inclus dans les prix
- Une caution de 1 000 € sera demandée à la réservation
- Une caution de 300 € sera demandée pour le percolateur
- Location du percolateur : 10 € (ne quitte pas les salles)

MONNAYEUR CAMPING CAR : 3 € le jeton

VIDEOPROJECTEUR SALLE MULTIFONCTIONS
Mise à disposition gratuite avec la salle
Un chèque de caution de 800 € sera exigé à la remise des clés

PHOTOCOPIES

Noir et Blanc	*Couleur*
Format A4	
- particuliers : 0.20 €	- particuliers : 0.50 €
- associations : 0.05 €	- associations : 0.35 €
Format A3	
- particuliers : 0.40 €	- particuliers : 1 €
- associations : 0.10 €	- associations : 0.70 €

Demandeurs d'emploi : les copies nécessaires à la recherche d'un emploi (PÔLE EMPLOI, CV…) sont gratuites (uniquement en noir et blanc)

CIMETIÈRE - CONCESSION TRENTENAIRE : 50 €/m²

CIMETIÈRE - CONCESSIONS DANS LE COLUMBARIUM

TARIF DES CONCESSIONS D'UNE DURÉE DE 30 ANS	CAVURNE	MODÈLE ALVÉOLAIRE (Type Sycomore)
CONCESSION (droit de jouissance)	100 €	100 €
REDEVANCE Pour l'usage de la case lors de la 1ère acquisition de la concession	300 € (sans la tombale)	700 € Porte comprise
SUPPORT DE MÉMOIRE "JARDIN DU SOUVENIR"	50 €	

Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus
Le 8 novembre 2024
Le Maire
Roseline PHLIPART

MAIRIE DE VENDRENNES
85 (Ve)

Envoyé en préfecture le 12/11/2024
Reçu en préfecture le 12/11/2024
Publié le
ID : 085-218503019-20241107-5_071124-DE

Le Maire
• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
• informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, 6 rue Allée de l'Ile Gloriette – NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État